

DP

# DOMAINE PUBLIC

**Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse**

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

*En continu, avec liens et commentaires, sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch)*

DP2094

Edition du  
28 septembre 2015

DANS CE NUMÉRO

---

**Notre antibiotique à large spectre** (Invité: Raphael Golta)

L'aide sociale dans la pratique

**Densification à la zurichoise** (Michel Rey)

Les conditions et les moyens de la densification réussie d'un quartier

**Accès à l'université, avec ou sans maturité** (Jacques Guyaz)

L'examen préalable de l'Université de Lausanne semble une alternative intéressante à la maturité

**Jean-Claude Vautier (1923-2015)** (Pierre Jeanneret)

En mémoire d'un homme engagé et intègre

**Comment le franc est devenu le franc** (Jean-Pierre Ghelfi)

L'idéologie de la stabilité

# Notre antibiotique à large spectre

L'aide sociale dans la pratique

Invité: Raphael Golta - 28 septembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28120>

De plus en plus, l'aide sociale suscite des réactions controversées et sombres. Sont mis en cause avant tout le montant (trop élevé!) des contributions et les abus (systématiques!) dans leur attribution.

Personne en revanche ne parle de ce que l'aide sociale signifie pour ceux qui en ont besoin, concrètement. Les situations peuvent être très différentes.

Quatre cas, à titre d'exemple:

- Une femme de 21 ans possédant un certificat d'apprentissage de bureau de 2 ans obtient des jobs temporaires, mais pas d'emploi fixe.
- Un homme est employé à plein temps par un gros distributeur pour garnir les étagères. Sa femme tient le ménage et s'occupe des trois enfants scolarisés. Le budget mensuel de la famille est déficitaire.
- Une femme de 35 ans élève seule ses deux enfants en âge scolaire. Elle a un emploi à temps partiel et le père paie des aliments. Cela ne suffit pas.
- Un homme dans la soixantaine, sans emploi depuis 5 ans, cherche en vain à se faire réembaucher. Ses économies ont suffi durant deux ans, ses proches l'ont encore aidé, mais là, il est à bout de ressources.

Bon à savoir: pour une grande partie de ses bénéficiaires, l'aide sociale est une solution transitoire. Ils en ont besoin pendant quelques semaines ou quelques mois, en attendant un nouvel emploi ou une décision d'assurance. Mais d'autres sont pendant des années entièrement ou partiellement dépendants de cet apport. La plupart du temps, ce n'est pas faute de vouloir être engagés. Mais le marché du travail n'a pas de place pour eux, que ce soit parce qu'ils sont trop peu qualifiés, qu'ils ne peuvent fournir la prestation exigée ou qu'ils ne correspondent tout simplement pas à l'idéal du collaborateur dynamique.

La personne au bénéfice d'une aide sociale reçoit, outre son loyer et une contribution à la caisse maladie, un montant qui permet juste de survivre en participant un tout petit peu à la vie en société. C'est-à-dire de s'offrir un café au centre commercial de temps en temps, peut-être une soirée au cinéma.

## Des fonctions diverses

Or l'aide sociale n'est pas seulement une bouée de sauvetage. Elle remplit des fonctions très diverses. Revenons aux exemples cités : pour la jeune femme, c'est un coup de pouce au départ. La bénéficiaire va être conseillée, elle pourra participer à des programmes d'intégration

professionnelle. Le but est de la libérer de son état de dépendance.

Pour la famille de cinq personnes, l'aide sociale est une prestation complémentaire en attendant que le mari obtienne un avancement, ou la maman un emploi.

La femme divorcée est particulièrement exposée à la pauvreté. Dans ce cas, l'aide sociale est une pension alimentaire. Ses obligations maternelles ne lui permettent pas de prétendre à un emploi à plein temps.

Pour un homme dans la soixantaine, l'aide sociale est une rente avant la rente vieillesse. Un retour sur le marché du travail serait illusoire à son âge. Il n'a d'autre choix que d'attendre le jour où il bénéficiera de l'AVS.

Ainsi l'aide sociale n'a pas un but unique, elle présente toutes sortes d'utilités, à l'image d'un antibiotique à large spectre. C'est l'ultime protection contre la perte du logement et la marginalisation. La plus grande attention doit être accordée aux enfants et aux jeunes adultes, le groupe le plus nombreux parmi les assistés. Un éventail de mesures vise à leur ouvrir sans retard la voie vers une formation valable. Des possibilités extra-familiales de prise en charge sont offertes

aux parents pour se libérer de l'assistance.

Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale sont à la limite de l'exclusion. Mettre en œuvre les mesures réclamées à

grands cris dans certains milieux, ce serait priver ces gens de leurs ressources financières, de leur dignité et de toute perspective. Ce serait leur interdire d'être des personnes qui vivent au milieu de nous.

*Raphael Golta est un membre socialiste de l'exécutif de la ville de Zurich. Le texte original a paru dans le [Tages-Anzeiger](#) du 29 août 2015, traduction Ulrich Pluess.*

## Densification à la zurichoise

Les conditions et les moyens de la densification réussie d'un quartier

Michel Rey - 26 septembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28116>

La densification exige une stratégie communale soucieuse de la qualité urbaine des quartiers. C'est ce nous apprennent à la fois une étude réalisée par le service d'aménagement du canton de Zurich et les expériences faites par les communes de Wädenswil (ZH) et Oberwil (BL)

Densifier les quartiers de nos villes, voilà le nouveau *credo* des responsables politiques et des experts en charge de l'urbanisme et de l'aménagement ([DP 2088](#)). Mais toute densification se heurte aux nombreuses réticences et oppositions des habitants.

Pour mieux connaître cette problématique et ses enjeux, l'Office cantonal de l'aménagement du canton de Zurich a commandé un [sondage](#) auprès de 3'000 personnes. Les habitants interrogés s'affirment en majorité satisfaits de leur

logement et de leur cadre de vie urbaine. Ils souhaitent clairement maintenir cette qualité de vie en cas de densification.

A noter que plus un quartier est déjà dense, plus ses habitants sont prêts à accepter sa densification, pour autant qu'elle s'accompagne d'une amélioration du cadre de vie. Dans un tel cas, les réticences et les oppositions se réduisent, voire disparaissent. En revanche, les résistances se manifestent davantage dans les communes rurales et dans les zones de villas.

Les auteurs de l'étude tirent plusieurs enseignements de ces résultats. Les effets de la densification sur les prix du logement constituent un facteur déterminant pour l'acceptation ou le refus de la densification. La perspective de hausses de loyers mobilise les opposants. La densification doit contribuer au maintien de la qualité urbaine des quartiers

où l'on intervient, des lieux qui ont une identité et un vécu social de plusieurs décennies. Elle doit être perçue comme une opportunité permettant de diversifier l'offre de logement dans le quartier.

Concrètement, les responsables politiques et les promoteurs immobiliers doivent fournir des garanties concernant le prix des logements, sur le maintien des espaces verts de proximité, la gestion du bruit, les possibilités de stationnement et les perspectives d'amélioration de la desserte en transports publics.

Le bureau d'architecture et d'urbanisme Metron, qui a conduit l'étude zurichoise, a aussi élaboré pour la ville de Saint-Gall une [boîte à outils de la densification](#) qu'il a pris soin de tester dans deux communes, Wädenswil (ZH) et Oberwil (BL). Soucieuses, dans le cadre de leur aménagement local, d'une urbanisation vers

l'intérieur de qualité, ces deux communes ont élaboré une stratégie qui précise pourquoi, où et comment densifier. Elles ont procédé à une analyse de l'état du bâti et des caractéristiques des quartiers, qui a permis l'élaboration d'un plan directeur définissant les conditions-cadres à réunir ainsi que les objectifs à poursuivre avec la densification des quartiers retenus.

Le bureau Metron observe d'abord que les communes disposent d'une marge de manœuvre en la matière. Elles ont la responsabilité de définir l'urbanisation de leur territoire, leur réseau de mobilité douce, leurs espaces publics et verts. C'est le rôle du plan directeur «densification» que d'adapter les règles et normes du plan d'aménagement local.

Les expériences menées dans les deux communes en question ont fait apparaître des conflits entre les exigences d'une densification de qualité et les règlements concernant les

zones à bâtir. Ces normes (équipement, alignement, hauteur, distance, etc.), élaborées dans les années 80, sont de portée générale et donc applicables dans toute la zone. Sur chaque parcelle, il doit être possible de construire le même volume, tout en respectant les mêmes distances.

Or, pour densifier, il faut pouvoir appliquer les règles avec une certaine souplesse, afin de faciliter les agrandissements ou extensions des bâtiments existants. A défaut, on crée de l'incertitude juridique et on met en péril la qualité urbanistique du quartier.

Le principe d'un indice d'utilisation plus élevé pour tout le quartier n'est pas une réponse pertinente. Il faut envisager des solutions dépassant l'échelle parcellaire. Par exemple, il doit être possible d'augmenter les possibilités de construction dans les angles et coins de rues. Il faut aussi réfléchir aux coefficients d'utilisation du sol

à proposer pour les extensions des bâtiments (bonus de densification).

Le bureau alémanique constate qu'il est possible de procéder par petits pas à une densification de qualité en s'appuyant sur les futurs assainissements des bâtiments pour des raisons économiques et énergétiques. Par exemple, à raison d'un à deux pourcent d'assainissements par année sur une période de 25 ans, l'on peut densifier entre un quart et une moitié des bâtiments. La commune doit donc collaborer étroitement avec les propriétaires immobiliers pour connaître leurs intentions et leurs projets.

Le succès de la densification passe par la mise en œuvre d'une stratégie communale soucieuse de la qualité des quartiers, menée en concertation attentive avec les habitants et les propriétaires. Mais cela exige non seulement du temps, mais aussi une volonté politique affirmée de la part des autorités communales.

## Accès à l'université, avec ou sans maturité

L'examen préalable de l'Université de Lausanne semble une alternative intéressante à la maturité

Jacques Guyaz - 23 septembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28104>

Les divers types de maturité ouvrent la voie royale conduisant à l'université. Ceux qui n'ont pas la fameuse «matu» peuvent toujours faire une demande pour un accès

sur dossier, s'ils remplissent deux conditions *de facto* fort restrictives: avoir 25 ans et une expérience professionnelle d'au moins trois années.

L'Université de Lausanne fait figure d'exception. Elle est la seule en Suisse à prévoir, pour les jeunes sans maturité, un [examen d'entrée](#), baptisé «préalable», à la seule

condition qu'ils aient 20 ans révolus. Certaines facultés exigent tout de même un diplôme de fin d'études secondaires supérieures, mais Lettres, Sciences sociales et politiques (SSP) ainsi que Théologie et sciences des religions ne formulent aucune exigence pour la présentation à cet examen. Une personne de 20 ans sortie simplement de l'école obligatoire pourrait donc s'y inscrire.

Ce dispositif est extrêmement intéressant. Si les étudiants issus de cet examen réussissent leur parcours universitaire aussi bien que les titulaires d'une maturité, cela pourrait conduire à une diversification des procédures de sélection traditionnelles pour l'entrée des hautes écoles. Plusieurs écoles privées ont bien compris l'enjeu et proposent des cours préparatoires à cet examen préalable, ce que fait également le gymnase du soir, mais à la condition de présenter un diplôme ou d'avoir une expérience professionnelle.

Étrangement, il n'existe quasiment aucune donnée chiffrée concernant cette filière d'entrée à l'Université de Lausanne, pas d'articles de presse, encore moins d'études détaillées - alors que le secteur de l'éducation et de la formation se caractérise plutôt par une pléthore de statistiques et de recherches en tous genres. Une étude de cohorte - suivi d'un groupe tout au long de son parcours - vient toutefois d'être lancée sur ce sujet. Elle se déroulera donc

sur plusieurs années.

L'Université de Lausanne est manifestement satisfaite des résultats de ce dispositif puisqu'elle vient de l'étendre à toutes les facultés, alors que seules certaines d'entre elles admettaient les étudiants sur examen préalable.

Mais en quoi cet examen se distingue-t-il? Le candidat doit choisir à l'avance la faculté pour laquelle il prépare cette épreuve et il n'a plus ensuite la possibilité de s'inscrire ailleurs. L'examen porte exclusivement sur des disciplines importantes pour les études dans la faculté visée, avec une exigence élevée, peut-être supérieure à celle d'une maturité. Il s'agit de mesurer la capacité de réflexion et d'analyse du candidat. Il n'est bien sûr pas dans l'intérêt de l'Université de Lausanne de faire entrer des étudiants sans maturité pour qu'ils se retrouvent en situation d'échec dès la première année, et cela après un examen préalable réussi dans environ 70% des cas.

Les étudiants issus de l'examen préalable se retrouvent principalement dans deux facultés: Lettres et SSP. Ils représentent en 2014 une proportion non négligeable des nouveaux étudiants: 9,2% en Lettres et même 18,1% en SSP. Bien entendu, le critère décisif reste celui de la comparaison de la proportion de bachelors délivrés trois ans plus tard. Seule l'étude de cohorte, désormais en cours, permettra d'obtenir des résultats objectifs.

Mais si l'on compare, pour les années 2009 à 2014, les taux d'inscription et les taux de réussite au bachelor, l'on constate que la proportion des nouveaux étudiants sans maturité varie de 5,3% à 10,4% en Lettres, avec une proportion de réussite au bachelor allant de 4,3% à 12,5% pour l'ensemble des étudiants. Pour SSP, ces pourcentages vont respectivement de 8,8% à 14,1% pour les inscrits et de 8,1% à 14,9% pour l'obtention du bachelor.

Ces proportions n'ont aucune prétention scientifique dans la mesure où elles concernent des étudiants différents observés dans des années différentes. En outre, ce ne sont pas forcément les mêmes qui se présentent aux examens trois ans après. Elles montrent toutefois une réalité indiscutable: très en gros et avec toutes les précautions voulues, les chances de réussite des étudiants issus de l'examen préalable semblent du même ordre de fréquence que pour les titulaires d'une maturité.

Les étudiants sans maturité sont invisibles au sein de l'université. Ils ne se distinguent en rien de leurs condisciples et les professeurs ne connaissent en général pas leur parcours personnel. Mais les enseignants qui savent d'où viennent ces étudiants attestent en général de leur motivation élevée et de leur fort investissement. Leur vie antérieure n'a pas été toujours simple et, selon plusieurs témoignages, ils sont mieux préparés psychologiquement

au changement que représente l'entrée à l'université qu'un titulaire de maturité dont l'arrivée dans une faculté semble s'inscrire dans une simple continuité... alors qu'en réalité la rupture avec le monde du gymnase s'avère le plus souvent brutale.

La plupart des nations

occidentales vivent avec un examen barrière, les maturités chez nous, qui constitue le sésame ouvrant l'accès aux études supérieures, avec bien sûr des exceptions et quelques passerelles. S'il se confirme que les résultats des étudiants sur examen préalable sont aussi bons que ceux des étudiants avec maturité, il

faudra peut-être inventer des chemins multiples et diversifiés.

La souplesse helvétique qui permet à une haute école de définir ses propres critères d'admission peut devenir un atout considérable dans la construction de l'université du futur.

## Jean-Claude Vautier (1923-2015)

En mémoire d'un homme engagé et intègre

---

Pierre Jeanneret - 24 septembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28109>

Une personnalité riche et attachante nous a quittés le 14 septembre. [Jean-Claude Vautier](#) est né à Grandson le 4 janvier 1923. Il était le fils d'un pasteur de l'Eglise libre, conservateur mais d'esprit indépendant.

Même s'il s'est détaché (sans rupture) du protestantisme pour devenir agnostique, Jean-Claude Vautier a certainement été marqué par celui-ci, son sens de la pudeur et de la retenue. Nonobstant cette réserve naturelle qui ne manquait pas de classe, c'était un homme chaleureux, pour qui l'amitié comptait beaucoup.

Après ses écoles primaire et secondaire à Orbe, puis son Gymnase à Lausanne, il fait des études de médecine. Il est notamment marqué par l'enseignement d'un maître, un grand clinicien, le professeur Edouard Jéquier-Doge. Par

tradition familiale, il adhère à la société d'étudiants de Zofingue, dont il sera même le président en 1944, et à laquelle il restera attaché toute sa vie.

Puis, en 1954, il s'installe comme médecin généraliste à Orbe, avec une expertise particulière en oto-rhin-laryngologie. Il aime aussi les visites à domicile, les tournées de village en village, où il est proche du cadre de vie de ses patients. Il reçoit beaucoup de malades étrangers, au gré des émigrations successives de travailleurs: Italiens, Espagnols, Portugais, Kosovars, souvent déracinés, dont il saisit le besoin de compréhension et d'aide.

Il pratique une médecine humaine, conscient de ses responsabilités sociales, et revendique volontiers l'appellation de «*médecin de campagne*», au sens le plus

noble du terme. Dans les années 1970, il participe à l'Association des médecins progressistes, qui ne vivra malheureusement que quelques années. Il est très attaché aussi à sa ville d'Orbe et s'investit notamment dans Pro Urba et dans la mise en valeur de la villa romaine de Boscéaz aux fameuses mosaïques.

Politiquement, c'est la guerre d'Espagne qui lui ouvre les yeux. Influencé par la *Gazette de Lausanne* très antisocialiste, il est d'abord partisan de Franco et Mola. Il évolue vers le soutien aux Républicains sous l'influence de son frère aîné Sylvestre, libéral ouvert et légaliste. Ce dernier, qui fut mon professeur de latin, était très imprégné par le stoïcisme romain. On peut penser que ce même esprit a influencé la décision de Jean-Claude Vautier de recourir à Exit - ce

qui est expressément mentionné dans son avis de décès – lorsqu’à 93 ans, voyant que la médecine ne pouvait plus l’aider à vivre dans la dignité, il a mis fin sereinement à ses jours.

En 1958, il adhère au parti socialiste. Il est brillamment élu au Conseil communal d’Orbe. Il y est souvent le porte-parole de l’opposition, ses camarades ouvriers et employés étant moins libres devant leurs patrons. Il siègera aussi au Grand Conseil vaudois depuis 1966 et pendant quinze ans, se spécialisant surtout dans les questions médicales et sanitaires, comme la construction du Chuv, mais intervenant aussi pour la séparation de l’Eglise et de l’Etat, ou dénonçant les mesures policières (micros cachés) contre la LMR trotskiste.

Il se situe très clairement à la gauche du PSV, hostile à la ligne alors incarnée par Pierre Graber. Après le départ de celui-ci à Berne comme conseiller fédéral, il réussit, avec d’autres, à faire accepter au congrès d’Epalinges (1971) l’apparement des partis de gauche, en particulier avec le POP. Dans le parti socialiste, c’est un «*électron libre*», dont les positions sont parfois opposées à celles de ses camarades. Ainsi, en 1960, il accepte du Mouvement

soviétique de la paix une invitation en URSS. En 1980, autre voyage, à Cuba... où il proteste contre l’invasion soviétique de l’Afghanistan. C’est lui qui fera adhérer l’éminent pharmacologue Georges Peters au PSV. Dans les années 1970, Jean-Claude Vautier participe tout naturellement au Groupe d’Yverdon, dont le maître à penser est François Masnata et qui est souvent en conflit idéologique avec la direction du parti.

Autour de 1960, Jean-Claude Vautier s’est beaucoup engagé dans les comités de soutien aux initiatives contre l’armement atomique de la Suisse, aux côtés de nombreux militants qui étaient aussi ses amis: Robert Nicole, récemment décédé, auquel nous avons consacré [deux articles](#) dans DP, Arthur Villard, Michel Buenzod, Jean Mayerat et bien d’autres qu’il est impossible de tous citer ici.

Il fut un antifranquiste convaincu: au PS d’Orbe, il a organisé des conférences auxquelles ont pris part notamment André Chavanne, Jules Humbert-Droz et Gabrielle Nanchen. Sous le franquisme, les Espagnols d’Orbe étaient abonnés à un journal communiste clandestin, *Mundo Obrero*, envoyé par sécurité à l’adresse de l’un de ses patients dans un village

voisin, où Vautier les récupérait! Il s’est investi aussi dans la Centrale sanitaire suisse, après la renaissance de celle-ci lors de la guerre du Vietnam.

Mais surtout, il a consacré beaucoup d’énergie à la cause des Sahraouis. Il a fait neuf voyages vers le camp de réfugiés de Tindouf, leur apportant un soutien politique, mais aussi des médicaments, une aide humanitaire et au développement. Il s’est chargé des lettres que les prisonniers sahraouis ou marocains destinaient à leur famille. Pour son action en faveur des réfugiés sahraouis, il fut honoré de la médaille du Front Polisario.

Jean-Claude Vautier représentait sans doute une tendance du socialisme dans laquelle les membres de l’équipe de DP ainsi que ses lectrices et lecteurs ne se reconnaissaient ou ne se reconnaîtront pas forcément... Cette belle figure de médecin humaniste et d’homme politique incarne cependant un engagement, à la fois fortement inscrit localement et internationaliste, auquel il convenait de rendre hommage.

*Cet article a été en partie rédigé sur la base de l’[interview vidéo](#) que j’ai réalisée avec Jean-Claude Vautier le 8 décembre 2004.*

# Comment le franc est devenu le franc

L'idéologie de la stabilité

Jean-Pierre Ghelfi - 22 septembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28099>

Sait-on pourquoi le «*franc suisse*» s'appelle «*franc*»? La raison en est relativement simple.

La Suisse du 19e siècle est très dépendante de la France. La Constitution fédérale de 1848 qui crée l'Etat helvétique moderne comporte un article 39 permettant la création d'une banque centrale d'émission. Il faudra cependant attendre plus de 50 ans pour que le Conseil fédéral adresse au Parlement un [Message](#) dans ce sens. Si l'on ose le formuler ainsi, on peut dire que notre monnaie, jusqu'à la première guerre mondiale, est une dépendance de la Banque de France.

Le fait que notre pays n'ait pas été touché par les horreurs du premier conflit européen du 20e siècle permet au franc de devenir véritablement suisse. Notre pays ayant également été épargné par les conséquences dévastatrices de la deuxième guerre mondiale, le franc cesse ensuite d'être purement suisse pour devenir une devise internationale de premier rang. Ce qui n'a cessé de se confirmer depuis lors.

Une monnaie, comme le suggérait l'économiste austro-américain Joseph Schumpeter, n'est pas seulement une unité de valeur. Elle reflète aussi l'état d'esprit de sa population. Pour nous, cet état d'esprit est celui de la stabilité.

Un exemple presque caricatural est fourni par une assez brève contribution de Markus Lusser, alors président du Directoire de la BNS, parue dans *La Vie économique* d'août 1988. Il ne mentionne pas moins de sept fois les termes «*stable*» ou «*stabilité*» et sept fois aussi l'idée d'un «*environnement non-inflationniste*».

Ce choix comporte ses avantages et ses inconvénients. D'une part, il est très positif que la monnaie conserve sa valeur. Mais d'autre part, si l'on est le seul à adopter une telle politique, alors que les autres monnaies perdent de leur valeur avec plus ou moins de régularité et d'ampleur, il est inévitable que la nôtre finisse par en gagner.

L'idée de stabilité remonte loin. L'historien Tobias Straumann (*Das Magazin* n° 33 / 2011) rappelle qu'au printemps 1936, quelques mois avant que le Conseil fédéral ne se décide à dévaluer le franc, le parti socialiste suisse avait publiquement fait savoir que la dévaluation du franc n'était pas la solution adéquate pour sortir de la crise. Attitude toute différente de celle adoptée en Suède où la coalition gouvernementale, qui comptait des socialistes, avait choisi de dévaluer la couronne en 1931 déjà et épargner ainsi à son pays les effets redoutables de

la crise. Straumann relève également que l'option prise a perduré. Les sociaux-démocrates suédois ont constamment défendu l'idée que l'Etat devait intervenir sur le cours de leur monnaie pour réduire l'impact des récessions économiques.

Restée en dehors des conflits armés, la Suisse a vu débarquer chez elle, avant même la fin de la première guerre mondiale, des capitaux (étrangers) en quête d'un refuge... de stabilité. Ces capitaux ne sont pas de provenance toujours irréprochable. Mais là n'est pas (encore) le problème.

Ces arrivées d'argent permettent de disposer de capital en abondance pour financer les activités économiques à des taux d'intérêt avantageux. Et de faire de notre pays une place financière d'importance. La Banque des règlements internationaux (BRI), créée pour assurer les paiements des dettes de guerre allemande, s'installe à Bâle en 1930.

Toutes ces transformations ne sont pas sans effet sur la valeur du franc - déjà! Même la crise des années 30 ne freine pas ce processus. Le pays reste un refuge, avec une monnaie dont la valeur augmente. Mais qui met à genoux de très nombreux salariés et les entreprises qui



les emplois, ou les employaient. Jusqu'à la dévaluation de 30% du franc en septembre 1936 - concomitante aux décisions analogues prises notamment par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

L'histoire du franc fort est une option qui vient de loin. L'«*idéologie de la stabilité*» paraît très enracinée dans le pays. Elle ne peut pas être résolue ou modifiée en deux coups de cuillère à pot. On ne voit en effet pas trop comment elle pourrait évoluer dans des délais rapprochés pour modifier substantiellement le contexte monétaire et conjoncturel dans lequel nous vivons. Car s'il est vrai que le

franc fort entraîne des inconvénients indéniables (voir aussi DP [2091](#), [2092](#) et [2093](#)), ne doit-on pas penser que, au fond, tout au fond, la population est majoritairement assez satisfaite de la situation actuelle?

Disposer d'une monnaie qui, dans la durée, conserve sa valeur est un élément positif pour les épargnants, pour les salariés, pour les consommateurs, pour les capitaux mis de côté pour les vieux jours. Enregistrer, aussi dans la durée, l'un des plus faibles taux moyens de hausse des prix (inflation) et disposer de taux d'intérêt inférieurs à ceux de la plupart de nos concurrents sont des avantages auxquels peu de gens sont

prêts à renoncer. Face à l'alternative: soit un franc fort, soit une moindre stabilité de la monnaie, il n'est pas sûr que la majorité pencherait pour la deuxième éventualité - étant entendu qu'il est peu vraisemblable de parvenir à avoir à la fois stabilité et franc faible (ou moins fort).

Cette quête quasi ancestrale de stabilité monétaire est vraisemblablement l'expression d'un conservatisme helvétique bien ancré. D'où la question de savoir si ce conservatisme du 20e siècle est conciliable ou compatible avec l'économie du 21e siècle devenue «*globalisée*» et marquée par des changements technologiques substantiels.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

## Index des liens

### **Notre antibiotique à large spectre**

<http://www.tagesanzeiger.ch/zuerich/region/Unser-BreitbandAntibiotikum/story/20387812>

### **Densification à la zurichoise**

<http://www.domainepublic.ch/articles/27913>

[http://www.are.zh.ch/internet/audirektion/are/de/raumplanung/lares/studien/studien8\\_14/\\_jcr\\_content/contentPar/downloadlist\\_1/downloaditems/359\\_1422373887343.spooler.download.1422968786586.pdf/Akzeptanz\\_Dichte\\_2014.pdf](http://www.are.zh.ch/internet/audirektion/are/de/raumplanung/lares/studien/studien8_14/_jcr_content/contentPar/downloadlist_1/downloaditems/359_1422373887343.spooler.download.1422968786586.pdf/Akzeptanz_Dichte_2014.pdf)

[http://www.stadt.sg.ch/home/raum-umwelt/stadtplanung/richtplanung/Innenentwicklung/\\_jcr\\_content/Par/downloadlist\\_0/DownloadListPar/download.ocFile/metron\\_130325\\_V2.pdf](http://www.stadt.sg.ch/home/raum-umwelt/stadtplanung/richtplanung/Innenentwicklung/_jcr_content/Par/downloadlist_0/DownloadListPar/download.ocFile/metron_130325_V2.pdf)

### **Accès à l'université, avec ou sans maturité**

[http://www.unil.ch/enseignement/files/live/sites/enseignement/files/PDF/sans\\_matu/sans\\_matu\\_2016.pdf](http://www.unil.ch/enseignement/files/live/sites/enseignement/files/PDF/sans_matu/sans_matu_2016.pdf)

### **Jean-Claude Vautier (1923-2015)**

[http://www.hommages.ch/Defunt/94837/Jean-Claude\\_Vautier](http://www.hommages.ch/Defunt/94837/Jean-Claude_Vautier)

<http://www.domainepublic.ch/articles/9901>

<http://www.domainepublic.ch/articles/27473>

<http://www.domainepublic.ch/wp-content/uploads/Interviews-PJ-liste.pdf>

### **Comment le franc est devenu le franc**

<http://www.amtsdruckschriften.bar.admin.ch/viewOrigDoc.do?id=10075920>

<http://www.domainepublic.ch/articles/28007>

<http://www.domainepublic.ch/articles/28034>

<http://www.domainepublic.ch/articles/28067>